

Publié le 9 juillet 2019 Brèves

## « Nous Sommes » divise-t-il La France insoumise à Montpellier ?



D'un côté, le montpelliérain Rhany Slimane, ancien candidat LFI aux élections européennes et membre actif de Nous Sommes, suit la tendance nationale de [soutien aux listes citoyennes](#) pour les élections municipales de 2020. Comme vient de la faire le mouvement de Jean-Luc Mélenchon à Toulouse [en rejoignant](#) l'Archipel citoyen. De l'autre, la députée Muriel Ressiguier et son appel à une liste de confluences, pour qui le nouveau mouvement créé l'année dernière à Montpellier est un simple interlocuteur parmi d'autres. « Nous n'allons pas nous fondre dans Nous Sommes mais travailler avec », précise quant à lui Boris Chenaud pour Ensemble.

Ainsi, Gilets jaunes, militants écologistes et associatifs, syndicalistes, citoyens, tous sont invités à rejoindre cet appel pour une « démarche de co-construction ». La parlementaire a d'ailleurs rappelé récemment, dans une conférence de presse tenue vendredi 5 juillet, que « l'enjeu était trop grand pour être éparpillé et proposer trois ou quatre listes d'opposition à Philippe Saurel ».

Rhany Slimane se définit comme un « élément perturbateur », mais cela pourrait bien être la position locale de La France insoumise – plutôt ambiguë – face à la liste citoyenne, qui risque de perturber la gauche pour les municipales.

\*\*\*

Publié le 9 juillet 2019 Brèves

## **Urbanisme et éthique : à Toulouse une élue démissionne, à Montpellier une autre est confortée...**

Sur son compte Twitter, l'ancien promoteur immobilier Jean-Christophe Rivière joue les lanceurs d'alerte. La semaine dernière, il a diffusé des sms montrant que Sophia Belkacem, membre de la majorité municipale de Toulouse (et ex-élue à Béziers), aurait cherché à favoriser l'entreprise de l'un de ses amis pour l'obtention d'un appel à projets « Dessine-moi Toulouse ». Au lendemain de la publication sur les réseaux sociaux, l'élue a tout simplement démissionné du conseil municipal de la ville rose. Elle assure au site d'investigation [Médiacités](#) qu'elle s'est retirée pour cause de « surmenage » et avance l'inexpérience.

De son côté, la municipalité toulousaine a expliqué à la rédaction du journal en ligne que « M. le maire condamne avec fermeté le comportement en question, alors que l'intéressé plaide « la naïveté ». »

Cet épisode agite la politique toulousaine. Pour sa part, la politique montpelliéraine connaît bien le soupçon du conflit d'intérêt. En juin 2017, Le d'Oc avait révélé que Stéphanie Jannin, à l'époque adjointe au maire en charge de l'urbanisme et vice-présidente de la métropole, prenait part à des votes qui favorisaient les intérêts de son conjoint, architecte de profession, pour le projet de logements sur les communes de Lattes et de Courdonterral. Par la suite, l'élue a été condamnée pour conflit d'intérêts sur une autre affaire qui concernait la municipalité et la participation à l'attribution de subventions très importantes pour La maison de l'architecture, une association présidée par son conjoint. Mais à la différence de Jean-Luc Moudenc, Philippe Saurel n'a jamais vraiment condamné l'attitude de son adjointe. L'édile l'a même conforté dans ses fonctions, se contentant de lui modifier les délégations. Stéphanie Jannin reste donc adjointe et vice-présidente de Montpellier3M, désormais déléguée à l'environnement et au développement durable.

Dans la fusion des régions, Montpellier a perdu son statut de capitale régionale, elle n'a pas remporté non plus celui de la capitale de la vertu.

\*\*\*

## **Table-ronde avec Edwy Plenel : c'est ce jeudi 11 juillet !**

### ***Comment les Gilets jaunes réinterrogent le journalisme...***

*Le mur jaune, La mule du Pape, Tintin au pays des gilets jaunes...* Ces propositions médiatiques sont nées sur Internet et à Montpellier pendant le mouvement des Gilets jaunes. Comme un peu partout en France, des citoyens ont voulu raconter, à leur manière, une contestation sociale inédite.

En recueillant des témoignages et en affichant le visage des personnes blessées, en réalisant des longs entretiens ou en filmant en live des manifestations, ils ont ainsi bousculé la profession du journalisme. Souvent premiers informateurs sur les violences policières ou motivés par la volonté d'offrir un autre regard sur les

Publié le 9 juillet 2019 Brèves

Gilets jaunes, ces nouveaux observateurs ont contribué à amplifier le décalage ressenti entre ce que l'internaute voit sur les réseaux sociaux et ce qu'il peut regarder sur les journaux télévisés.

Tout cela s'inscrit dans un contexte difficile où des journalistes se font interpellés dans l'exercice de leur fonction, parfois accusés de ne pas posséder de carte de presse, ou bien convoqués par la DGSI après avoir révélé des informations d'intérêt public. Dans le même temps, la loi de 1881 sur la liberté de la presse est directement remise en question par la ministre de la Justice.

Pourquoi le numérique bouleverse les codes médiatiques ? Tout le monde peut-il informer ? Qu'est-ce qu'un journaliste ?

Autant de questions que *Le d'Oc*, en partenariat avec *Radio Gi.Ne*, abordera avec **Edwy Plenel**, président de *Mediapart* et auteur de *La victoire des vaincus* (aux éditions La découverte). Rendez-vous à Montpellier **le 11 juillet à 18h30**, à l'amphithéâtre de **PierresVives**. Nombre de places limité à 210 personnes. Salle climatisée.

#### **Lire aussi :**

[Et si « Nous Sommes » rebattait les cartes de la gauche montpelliéraine ?](#)

[Stéphanie Jannin, la nouvelle recrue contestée de l'école d'architecture de Montpellier](#)

[Jannin, l'élue qui favorise \(encore !\) son conjoint](#)